

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN

SEANCE DU 31 JANVIER 2014

L'an deux mille quatorze et le trente et un du mois de janvier, à neuf heures trente, le bureau du conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans les locaux de l'État-Major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Participent à la séance :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental, Lieutenant-colonel Florian SOUYRIS, directeur adjoint, Mme Céline ALBERT, chef de groupement ressources humaines et formation.

Présents: Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Thierry GINESTET, Jacques THOUROUDE, George BOUSQUET.

Secrétaire :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 5 / présents :5/ votants : 5.

Date de la convocation : 24 janvier 2014.

RAPPORT N°007/BUR - 01/14

OBJET: Dénonciation du lot n°9 du marché n°2010-18 relatif à la fourniture d'effets d'habillement pour le SDIS du Tarn

Le service départemental d'incendie et de secours du Tarn a lancé fin 2010, un marché sur appel d'offres ouvert, composé de 14 lots, afin de satisfaire ses besoins en effets d'habillement.

Le lot n°9 «Ecussons et bandes SP» a été attribué à la société JIMBO et notifié le 10 mars 2011.

Le SDIS du Tarn ayant suffisamment de stock, il n'est pas nécessaire de reconduire ce marché.

Le Bureau du conseil d'administration,

après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

- ➤ de dénoncer le lot n°9 de ce marché à sa date d'anniversaire ;
- > d'autoriser le Président à signer les pièces afférentes à cette dénonciation.

Pour extrait certifié conforme, président du Conseil d'Administration.

Certifié exécutoire compte-tenu de la réception en Préfecture le 05 février 2014

et de la publication-notification du 05 février 2014

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN